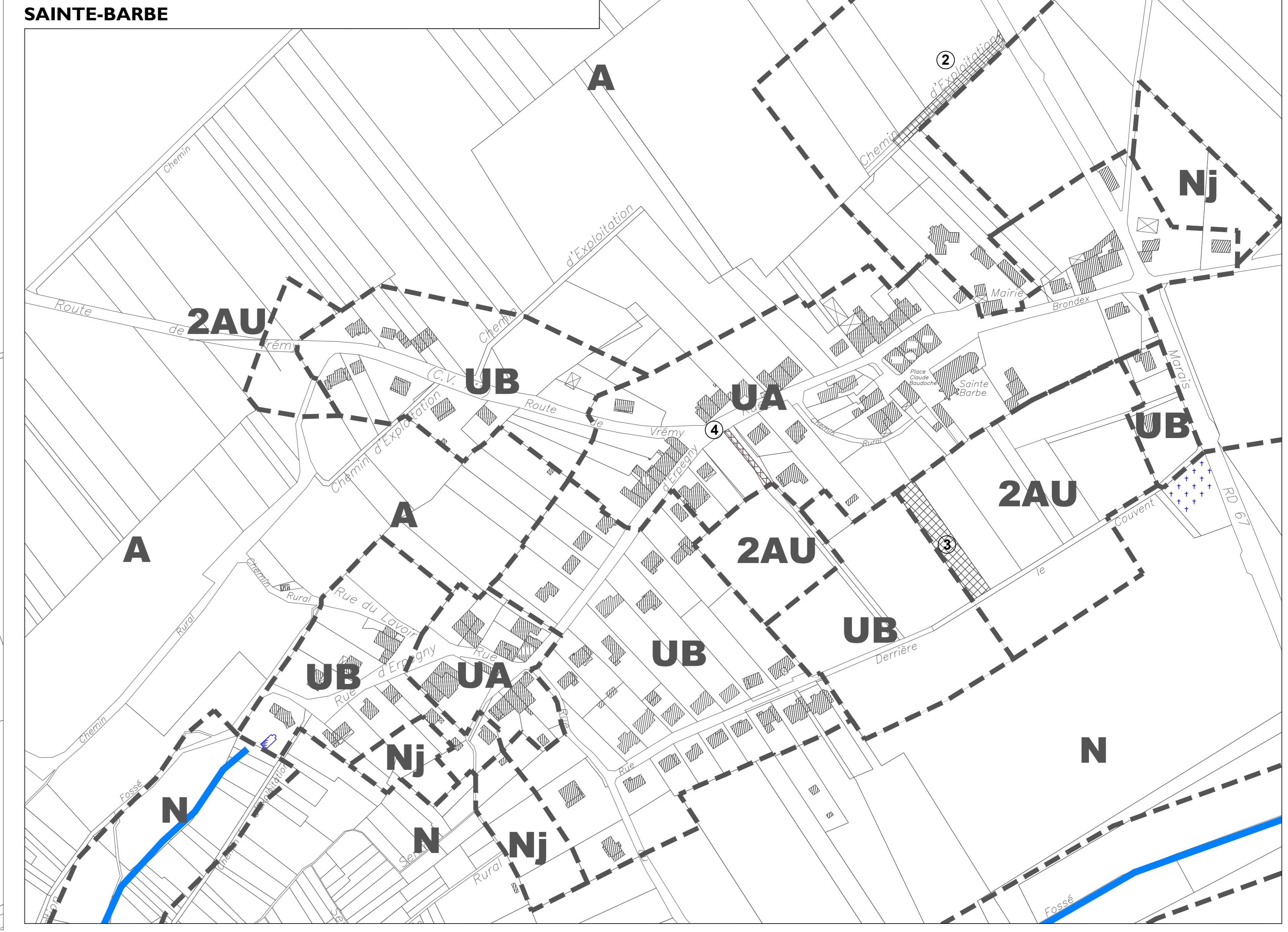
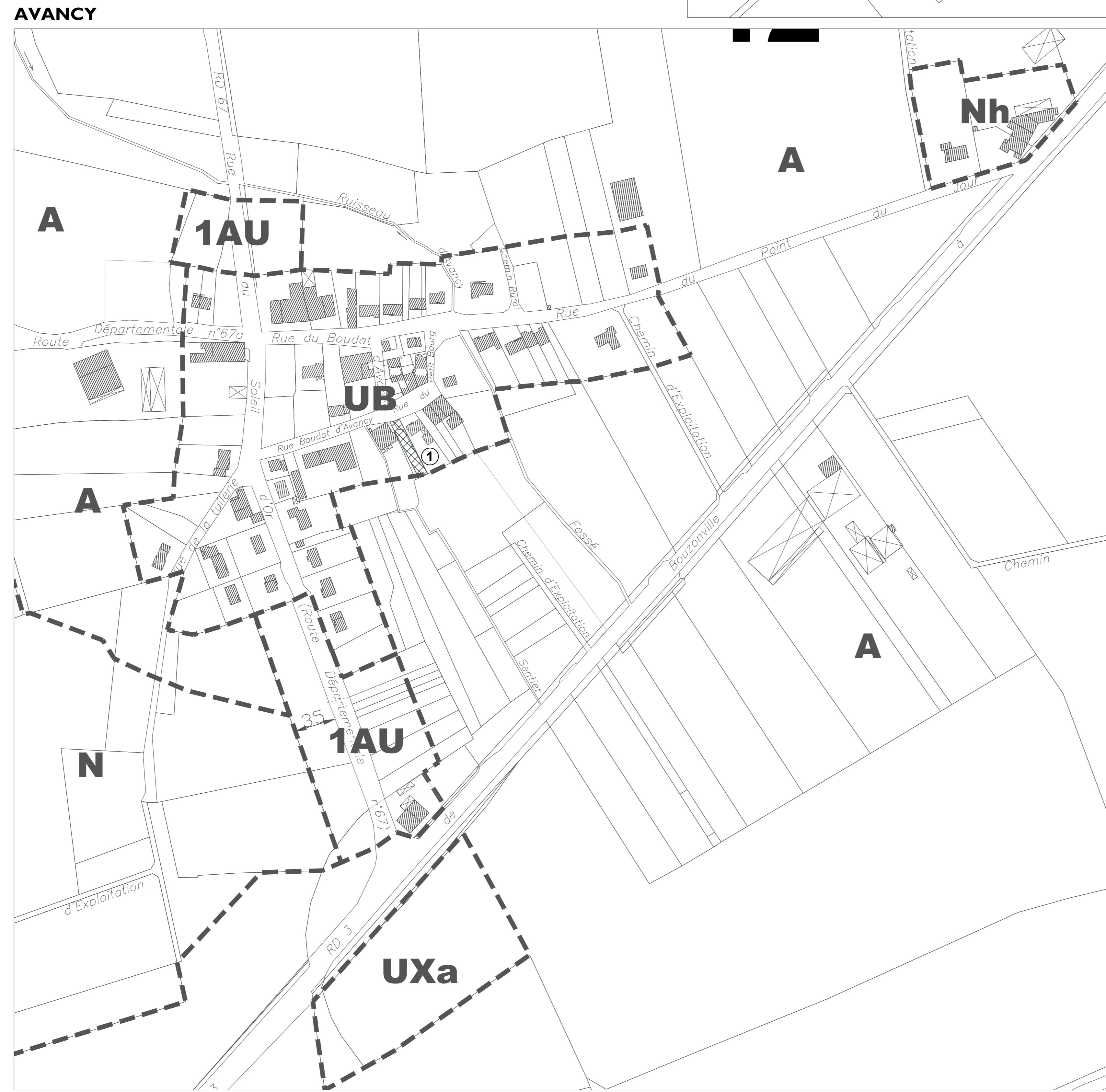


Emplacement réservé n°	Désignation	Localisation	Emprise approximative	Bénéficiaire
1	Raccordement routier de la zone AU vers la Rue du Petit Bourg	Avancy : nord-est du village	388 m²	Commune
2	Élargissement du chemin d'exploitation	Sainte-Barbe : nord-est du village	669 m²	Commune
3	Desserte de la zone 2AU Derrière le Couvent	Sainte-Barbe : sud du village	1738 m²	Commune
4	Desserte de la zone 2AU au sud de la Rue d'Erpegnny	Sainte-Barbe : sud du village	219 m²	Commune



1. PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

A. LE ZONAGE : ZONES ET SECTEURS

- Limite de zone
- UA Désignation de zone
- Nj Désignation de secteur de zone

B. LES EMPLACEMENTS RESERVES

① [Symbol]

C. LES ESPACES BOISES CLASSES

[Symbol]

D. ESPACES IDENTIFIES AU TITRE DU L.123-1 §7°

[Symbol] Zone de danger de part et d'autre des ouvrages de transport de gaz industriels sous pression (oxygène et azote)

[Symbol] Zone de danger

commune de SAINTE BARBE

plan local d'urbanisme (P.L.U.)

5a. plan de zonage 1/2000e

1 [Symbol] 2 [Symbol]

Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée par DCM du 07/04/2014

Le Maire
CHRISTIAN PERKIN

Avril 2014

OTE INGÉNIERIE
Bureau d'études